

Formation tuteur Sensibilisation à la fonction tutorale 2021/2022

Version V0-avril 2021

Catégorie de l'action de formation

L'action envisagée entre dans l'une des catégories prévues à l'article L 6313-1 du code du travail à savoir : « une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés ».

Public concerné et prérequis

Type de public : maître d'apprentissage, maître de stage et tuteur en entreprise et/ou organisme.
Formation ouverte à toutes les entreprises et organismes.
Taille du groupe : 25 personnes maximum.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs de l'action de formation

Les objectifs de l'action de formation sont :

- Identifier la place du tuteur et de l'apprenant (accueil, posture, accompagnement...).
- Clarifier la législation en vigueur.
- S'approprier la pédagogie de l'alternance.
- Appréhender les spécificités de la formation des alternants (apprentis et stagiaires).

Organisation

Durée : 2 jours non consécutifs de 7 heures, soit 14 heures
Horaires : de 9h30 à 16h30
Lieu : Fédération des MFR 85 - Maison des familles - 119 bd des Etats-Unis – 85000 - La Roche sur Yon
Dates 1ère journée au choix :

- mardi 28 septembre 2021,
- jeudi 30 septembre 2021,
- mercredi 24 novembre 2021,
- mardi 7 décembre 2021.

Dates 2ème journée au choix :

- mardi 19 octobre 2021,
- mardi 9 novembre 2021,
- mercredi 15 décembre 2021,
- jeudi 13 janvier 2022.

Modalités pédagogiques

Intervenants : moniteurs, directeurs de MFR 85 et un représentant de la fédération des MFR de Vendée.
Méthodes pédagogiques : échanges de pratiques, apports théoriques et témoignages.

Programme

1er jour :

- Regards croisés sur ma fonction de tuteur
- Les points clés d'une intégration réussie
- Les aspects réglementaires

2ème jour :

- L'alternance et ses outils, une formation partagée
- Les spécificités de chacune des formations (travail par secteurs professionnels)

Modalités financières

- Entreprises ou organismes relevant du **secteur privé** :
 - Coût pédagogique de 15 € par heure de formation, soit 210 € les deux jours.
 - Coût de restauration : formule déjeuner individuelle offerte.
 - Contacter votre OPCO pour connaître les conditions de prise en charge.
- Organismes relevant du **secteur public** :
 - Nous consulter.

Modalités et délai d'inscription

Pré-inscription : cliquer ici pour compléter le formulaire : [modalités et inscriptions](#)

Clôture des inscriptions à J-8 de la date choisie pour la 1^{ère} journée.

Confirmation à J-7 du maintien de cette formation si 8 inscrits minimum et envoi de la convention de formation.

Suivi et évaluation

Emargement par les tuteurs et les intervenants.

Positionnement en début et en fin de formation.

Questionnaire de satisfaction en ligne.

Attestation de fin de formation.